



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 2611

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à M. Armand Jung, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Armand Jung. Madame la garde des sceaux, depuis plusieurs mois, un climat malsain, délétère, s'installe de plus en plus dans notre pays. L'antisémitisme et le racisme viennent gangrener la conception du vivre-ensemble à laquelle nous sommes tous attachés.

Particulièrement touchée, la communauté juive de France est visée, menacée, prise à partie, comme si certains voulaient effacer de la mémoire collective l'apport des juifs de France à notre histoire commune.

Vous l'avez rappelé ici même, monsieur le Premier ministre : en attaquant un juif, on s'attaque à toute la France.

Dimanche, en Alsace, dans le Bas-Rhin, c'est plus de la moitié des tombes d'un cimetière israélite qui ont été profanées, avec acharnement, jusqu'à détruire le monument en mémoire des victimes de la Shoah.

À Sarre-Union hier, le Président de la République, entouré de plusieurs de nos collègues dont vous-même, monsieur le président, a tenu à rappeler fermement que : « Lorsque l'on s'attaque aux morts, on s'attaque aux vivants. »

« Profaner, c'est insulter toutes les religions et c'est profaner la République », a-t-il ajouté. Ainsi, nous condamnons avec la même fermeté les dégradations au cimetière chrétien découvertes hier soir à Tracy-sur-Mer, dans le Calvados.

C'est pourquoi, madame la garde des sceaux, je vous demande d'indiquer à la représentation nationale quels moyens sont et seront mis en œuvre pour endiguer cette vague d'antisémitisme, de racisme et de haine. L'indignation collective bien entendu, la sanction évidemment, mais quelles stratégies éducatives et pédagogiques mettre en œuvre pour combattre ces fléaux qui rongent notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Christiane Taubira, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député Armand Jung, la profanation du cimetière de Sarre-Union nous saisit encore d'émotion et nous pensons à la douleur des familles, de celles ceux qui ont aimé ces morts. Nous sommes aussi frappés d'indignation face à l'insensibilité que révèlent ces actes. Nous sommes révoltés par cette haine si dévastatrice.

Dans le même temps, nous éprouvons une profonde tristesse à voir les valeurs, l'éthique, le sens et le prix de la vie, tout ce qui est essentiel et qui nous liait, se défaire sous nos yeux. Que ce soit à Sarre-Union, à Tracy-sur-Mer ou sur le quai de la ligne 9 du métro parisien, pour ne prendre que les plus récents exemples, ces actes racistes ou antisémites, de haine de l'autre, sont une véritable plaie béante sur nos consciences et constituent une profonde blessure pour la République.

M. Pierre Lellouche. Bla-bla-bla ! Réagissez !

Mme Christiane Taubira, *garde des sceaux* . Le Président de la République a décidé de faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une grande cause nationale en cette année 2015, et cela nous conduit à amplifier ce que nous avons déjà entrepris. La circulaire de juin 2012, alors que nous venions d'arriver aux responsabilités, indiquait au parquet que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une priorité de politique pénale. Depuis, nous avons mis en place le réseau de magistrats référents sur tout le territoire, la formation a été renforcée depuis juin 2013, les bilans ont été tirés en 2013 et 2014, et deux circulaires, en août 2014 et en janvier 2015, ont été publiées. Nous allons vous proposer sous peu de faire du racisme et de l'antisémitisme des circonstances aggravantes dans de multiples infractions. Nous proposerons également, de façon imminente, une plate-forme dédiée aux victimes du racisme, de l'antisémitisme insupportable, et des discriminations. Et nous allons présenter un projet d'action de groupe qui permettra à ces victimes d'agir ensemble.

Il nous faut retisser le lien social, il nous faut revigorer la République, il nous faut retracer ensemble le destin commun. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRD.*)

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2611

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2015](#)